

## Qui a accès à l'éducation ?

- Dans les pays de l'OCDE, la quasi-totalité de la population bénéficie au moins de 13 années d'enseignement scolaire et les enfants âgés de 5 ans peuvent espérer être scolarisés pendant plus de 17 ans avant l'âge de 40 ans.
- Plus des trois-quarts des enfants âgés de 4 ans (79 %) sont accueillis dans des structures préprimaires dans les pays de l'UE.
- Dans 25 pays de l'OCDE, au moins 80 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés. Le taux de scolarisation des filles est légèrement supérieur à celui des garçons.
- L'étude de l'évolution des taux de scolarisation des 20-29 ans entre 2005 et 2010 fait apparaître une augmentation importante du taux de scolarisation pour cette tranche d'âge dans 20 pays de l'OCDE entre 2009 et 2010. On estime que ces taux devraient continuer à augmenter.

### Description

Il est essentiel pour le développement économique et social que les populations aient un bon niveau d'instruction ; les sociétés ont donc réellement intérêt à s'assurer que les enfants et les adultes aient accès à un large éventail de possibilités de formation. Cet indicateur examine l'évolution de l'accès à l'éducation de 1995 à 2010. Il porte principalement sur le nombre de jeunes qui poursuivent leurs études à l'issue de l'enseignement obligatoire.

### Résultats

Dans les pays de l'OCDE, tous les enfants ou presque sont scolarisés pendant au moins 13 ans dans le cadre institutionnel. En Belgique, en Norvège et en Suède, au moins 90 % de la population est scolarisée pendant au moins 15 ans. Par contraste, en Arabie Saoudite, au Chili, en Indonésie et en Turquie, 90 % de la population est scolarisée pendant une période de 8 à 10 ans. Dans près de la moitié des pays membres de l'OCDE, la scolarisation généralisée commence entre 5 et 7 ans. Néanmoins, la préscolarisation des enfants plus jeunes se développe. Dans près des deux tiers des pays de l'OCDE, au moins 75 % des enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ou 4 ans dans des structures préprimaires ou des établissements primaires. Le taux moyen de préscolarisation est plus élevé dans les pays européens (78 %) que dans les autres pays de l'OCDE (72 %).

La scolarisation est universelle entre l'âge de 5 et 14 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles et, dans les pays de l'OCDE, les enfants âgés de 5 ans devraient être scolarisés pendant plus de 17 ans (à temps plein ou à temps partiel) avant l'âge de 40 ans. Dans 25 pays de l'OCDE, au moins 80 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés. Le taux moyen de scolarisation dans les pays de l'OCDE est de 84 % pour les filles et de 82 % pour les garçons. Ce pourcentage est supérieur à 90 % en Belgique, en Hongrie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie. Cependant, en Argentine, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Chine, en Indonésie, en Israël, au Luxembourg, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Turquie, plus de 20 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans ne sont plus scolarisés.

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 27 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont encore scolarisés, principalement dans l'enseignement supérieur, selon les chiffres de 2010. Les taux de scolarisation sont égaux ou supérieurs à 30 % en Allemagne, en Australie, en Belgique, en Corée, au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Slovaquie et en Suède. Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les femmes sont, en moyenne, plus nombreuses à être scolarisées que les hommes dans les pays de l'OCDE. Chez les 20-29 ans, l'écart de taux entre les sexes représente plus de 10 points de pourcentage en Slovaquie et en Suède.

### Tendances

Entre 1995 et 2010, les taux de scolarisation ont augmenté, en moyenne, de 10.4 points de pourcentage dans le groupe d'âge des 15-19 ans. La France fait figure d'exception avec un taux de scolarisation en baisse (de 89 % à 84 %) au cours de cette période. Une tendance à la hausse s'observe également chez les individus âgés de 20 à 29 ans, avec une augmentation de 10.1 points de pourcentage entre 1995 et 2010. Cette augmentation est égale ou supérieure à 12 points de pourcentage en Corée, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque, en Suède et en Turquie. Ces augmentations sont vraisemblablement le reflet de la prise de conscience généralisée des avantages de l'éducation dans un marché du travail morose.

### Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2009-10 proviennent de l'exercice UOE de collecte de statistiques sur l'éducation auquel l'OCDE procède chaque année. Sauf indication contraire, les chiffres sont calculés en personnes physiques et aucune distinction n'est faite entre les études à temps plein et à temps partiel.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

### Pour en savoir plus

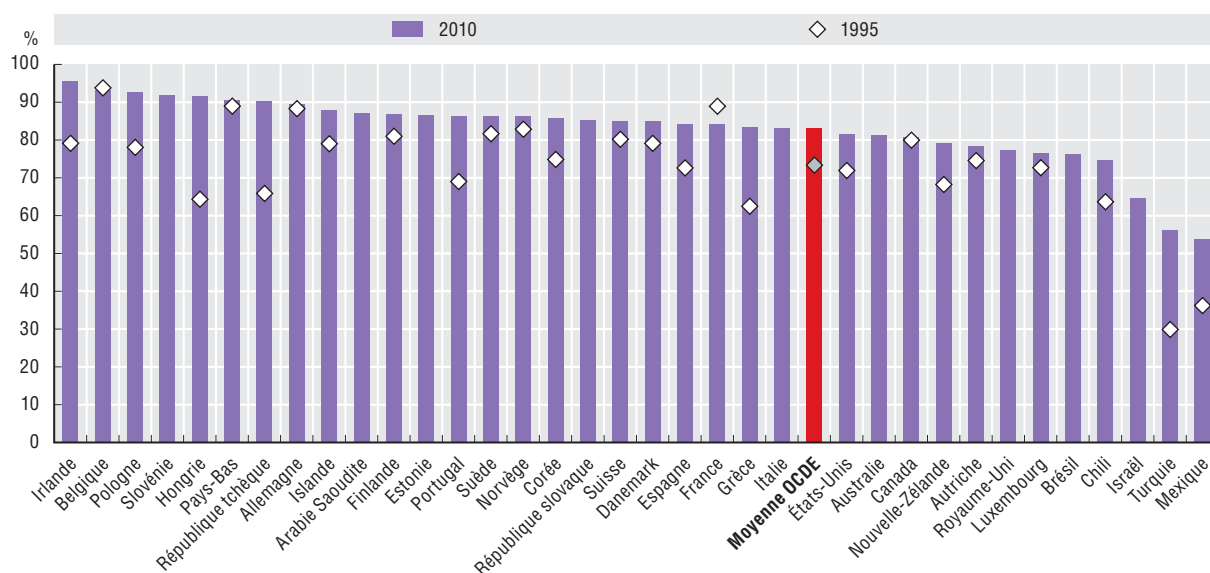
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateurs C1 et C2).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur par type d'établissement ou mode de scolarisation.
- Les caractéristiques de la transition entre les âges de 15 et 20 ans, selon le niveau de formation.
- L'espérance de scolarisation.

Graphique 1.3. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2010)

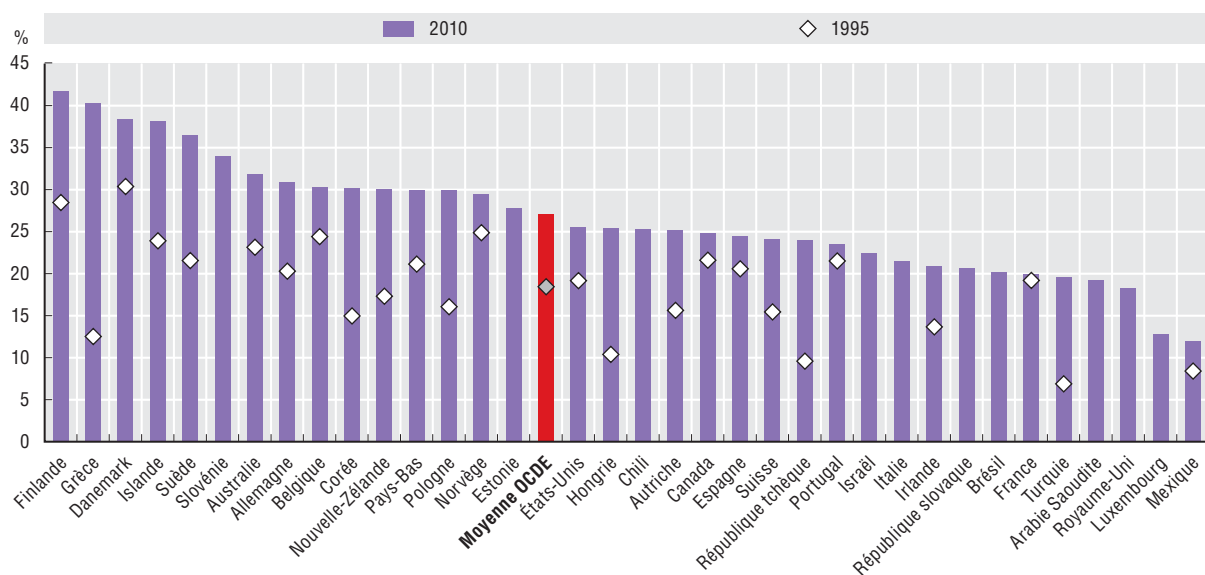
Ce graphique met en évidence l'augmentation ou la diminution du pourcentage des jeunes âgés de 15 à 19 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau C1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683328>.

Graphique 1.4. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2010)

Ce graphique met en évidence l'augmentation ou la diminution du pourcentage des jeunes âgés de 20 à 29 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau C1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683328>.



Extrait de :  
**Education at a Glance 2012**  
Highlights

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/eag\\_highlights-2012-en](https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Qui a accès à l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2012 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eag\\_highlights-2012-4-fr](https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-4-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).